

Rôles des organismes de bassin versant selon OURANOS
Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie

Enjeux en lien avec les aléas liés aux rivières et bassins versants: inondations, pluie diluvienne, glissement de terrain...

La Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (chapitre C-6.2, ci-après Loi sur l'eau) a confirmé le rôle des organismes de gestion intégrée des bassins versants et du Saint-Laurent pour faciliter la mobilisation, la concertation et le passage à l'action des citoyens et des acteurs de l'eau. L'adaptation doit être souple, adaptable régionalement, et bien intégré aux actions existantes. Les OBV doivent tendre à assurer une concertation des efforts d'adaptation en ajustant au besoin leur plan directeur de l'eau (PDE).

Des actions pour plusieurs secteurs de la société:

CHACUN A DES RÔLES À JOUER...

- Citoyens
- Secteur économique
- Secteur municipal
- Communautaire: sport et loisir, éducation, chasse et pêche, etc.
- Organismes environnementaux
- Les différents ministères: MSP, MDDELCC, MAMOT, MFFP, MERN, MTQ, MSSS, etc.

Les enjeux de la
Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020

Appropriation locale et régionale.
Intégration dans le Plan directeur de l'eau.

Environnement bâti , infrastructures	Santé (et sécurité) des citoyens + impacts psychosociaux des CC	Écosystèmes et services écologiques : ressource hydrique et milieu riverain, humide et aquatique	Prosperité économique
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Les inondations, épisode de gel-dégel et la sécheresse ont des impacts sur:</u> infrastructures routières, ponts et ponceaux (bris et fermeture, \$); réseau d'assainissement des eaux (débordement et surverses), prises d'eau potable, drainage et ruissellement en milieu urbain, dommages aux maisons et édifices. 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Accroissement des événements météorologiques extrêmes:</u> impact sur le bien-être et sur le niveau de stress et de tensions psychologiques ou sociales. • Défi de maintenir la continuité des services en cas de sinistres. • Prévention des accidents et pertes de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des services écosystémiques des milieux naturels fragiles aux CC (milieu riverain et milieu humide, côtes): service d'approvisionnement (eau, nourriture, etc.), service de régulation, (débits d'eau par exemple) , cycle de l'eau et cycle de formation des sols, services culturels, etc. • <u>Les ressources hydrique comme enjeu prioritaire.</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité des secteur qui dépendent des ressources naturelles et du climat.: Forêt, Agriculture, Tourisme, Chasse et pêche, Pêche commerciale et aquaculture... • Émergence de nouvelles opportunités d'affaires.
ENJEU TRANSVERSAL 1: Intégrer l'adaptation aux changements climatique à l'administration publique: modulation, concertation, cohérence.			
ENJEU TRANSVERSAL 2 : Développer les connaissances et les savoirs faire: consolider la surveillance et mieux comprendre les risques, promouvoir les bonnes pratiques			
ENJEU TRANSVERSAL 3 : Sensibiliser et former: transfert des connaissances et savoir-faire à tous les secteurs de la société: grand public, institutions, organismes, communautés, entreprises, etc.			
ENJEU TRANSVERSAL 4 : Aménager le territoire et gérer les risques (et sinistres) de façon à réduire les vulnérabilités: Stratégie sécurité publique, aménagement rives et littoral (PPRLPI), conservation milieux naturels, etc.			